Le grand oral de Nicolas Hulot au Sénat

Dossier de
br /> la rédaction de H2o July 2017

Mercredi 12 juillet, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, est venu défendre son Plan Climat devant la commission de l'aménagement du territoire du Sénat.Â

Rappelant son objectif prioritaire de définir ensemble une vision et les modalités pour y parvenir, le ministre a cité quatre grands domaines d'engagement - la transition énergétique ; la santé et l'environnement ; l'agriculture et l'alimentation ; enfin, l'économie, l'écologie et les territoires - devant faire l'objet d'une nouvelle dynamique et de trajectoires assorties de conditions d'irréversibilité, qui seront clairement définies dans un souci de cohérence et de prévisibilité pour les acteurs. ConcrÃ"tement, le ministre a successivement évoqué plusieurs sujets : l'interdiction de nouveau projet d'exploration d'hydrocarbures, la réduction du parc nucléaire, l'évaluation des perturbateurs endocriniens. S'y sont ajoutées, au cours du débat, les questions de la Rance (victime d'une sur-sédimentation causée par l'usine marémotrice), la (nouvelle) mise en pause du grand projet de canal Seine-Nord (en panne de financement), le "mitage" des territoires par les éoliennes, etc. Au cours de son exposé, Nicolas Hulot est également revenu sur la méthode qui devra inspirer le processus des réformes, devant être celle initiée par les accords de Grenelle. "Le XXIe siÃ"cle est le moment du bilan, celui aussi de dévouer notre intelligence et nos technologies au progrÃ"s", a déclaré le ministre.Â

Audition - Sénat Â

Â

Â

LE PLAN CLIMAT

Préparé à la demande du Président de la République et du Premier ministre, le Plan Climat présenté le 6 juillet mobiliser l'ensemble du gouvernement sur les mois et années à venir pour faire de l'Accord de Paris une réalité pour les Français, pour l'Europe et pour l'action diplomatique de la France. Avec la volonté de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C, l'Accord de Paris fixe un cap ambitieux pour lequel la France a le devoir de montrer la voie de la mise en œuvre. Avec le Plan Climat, la France accélÃ"re son application opérationnelle de l'Accord de Paris et dépassera ses objectifs initiaux à travers six axes :Â

- Rendre irréversible la mise en œuvre de l'Accord de Paris :
- Améliorer le quotidien de tous les Français ;
- En finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone ;
- La France n° 1 de l'économie verte ;
- Encourager le potentiel des écosystÃ"mes et de l'agriculture ;
- Intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique.

"Les enjeux climatiques sont la pierre angulaire de la solidarité universelle. Il est de notre devoir de dépasser nos objectifs, d'aller plus loin, plus vite. Je souhaite que la transition écologique et solidaire, cette formidable opportunité tant économique, environnementale que sociétale, puisse améliorer le quotidien de tous Français. Et cette solidarité, nous devons aussi la partager à l'international", a déclaré Nicolas Hulot.

 Le Plan Climat - dossier de presse Le Plan Climat